

SIA (Système d'information sur les Armes), déclarez vos armes !



Chers Poucharramétois,

Depuis le 8 février 2022, les détenteurs d'armes en France sont concernés par la mise en service d'un nouveau système d'information sur les armes.

En effet, à compter de cette date, les chasseurs détenteurs d'armes doivent obligatoirement créer un compte dans le SIA pour déclarer une arme.

Vous trouverez ci-dessous le lien du site :

[Chasse et nature en Occitanie - Fédération régionale des chasseurs d'Occitanie \(chasse-nature-occitanie.fr\)](https://chasse-nature-occitanie.fr)

[Les armes - Fédération de Chasse de Haute-Garonne \(chasse-nature-occitanie.fr\)](https://chasse-nature-occitanie.fr)

[Système d'information sur les armes \(SIA\) - Espace détenteurs \(Démarche en ligne\) | Service-public.fr](https://service-public.fr)